

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 112

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE-USA : ACCORD CONCLU

«C'est un accord historique. Il rend justice, autant au plan matériel que moral, à ceux qui ont longtemps souffert» : à la sortie du tribunal fédéral de Brooklyn, le sénateur d'Amato ne cachait pas sa satisfaction. Au terme d'un marathon de deux jours de négociations, les banques suisses se sont engagées à verser 1,25 milliard de dollars (1,875 milliard de francs suisses) pour mettre fin aux poursuites américaines. En contrepartie, les plaintes collectives sont abandonnées ainsi que les menaces de sanctions économiques brandies ces dernières semaines par plusieurs états américains (Californie, New York, Pennsylvanie, Floride, New Jersey...). Il aura fallu près de quinze heures de pourparlers en deux séances, tenues à huis clos sous l'égide du juge fédéral Edward Korman, pour conclure l'accord tant attendu. Le Crédit Suisse et l'UBS se sont déclarés satisfaits d'un accord qui *«représente une solution équitable pour toutes les parties»* et *«espèrent que l'argent pourra être mis rapidement à disposition des victimes de l'Holocauste»*. Comme l'a fait remarquer Roger Witten, avocat des banques suisses, l'accord efface non seulement la plainte collective des survivants de la Shoah mais aussi la plainte de Christoph Meili contre l'UBS et la plainte contre la Banque nationale suisse. Sur le milliard et quart de dollars qui solde les comptes des banques suisses, 570 millions correspondent à l'offre faite par les banques le 18 juin dernier. S'y ajouteront tous les avoirs en désérence identifiés par la commission Volcker. Si la somme totale n'atteignait pas 1,25 milliard de dollars, les deux banques suisses se sont engagées à régler la différence. Un premier versement de 250 millions devrait traverser l'Atlantique dans les trois mois suivant l'accord. Les réactions n'ont pas manqué au soir de l'entente : à Washington, le sous-secrétaire d'État américain Stuart Eizenstat a qualifié l'accord d'*«étape majeure dans nos efforts pour rendre justice rapidement aux survivants de l'Holocauste et renforcer nos importantes relations avec la*

Suisse». L'avocat des plaignants Robert Swift, le secrétaire général du Congrès Juif Mondial Israël Singer ont tous deux salué l'aboutissement, le premier notant toutefois *«le travail important restant à faire, notamment dans la question de la répartition des sommes promises»*. Ed Fagan, autre avocat des deshérités, ne compte pas s'arrêter là : *«il ne s'agit, selon lui, que d'une première étape pour que justice soit faite. Reste encore à régler la question des assurances, et à faire aboutir les plaintes contre les banques allemandes et autrichiennes»*. Au lendemain de l'entente, la Task Force restait prudente au nom de la Confédération, prenant simplement connaissance du *«règlement amiable conclu»*, notant l'absence d'obligation de la Confédération vis à vis de l'accord, étant donné sa *«non-participation aux négociations»*, et se réservant une prise de position plus complète *«après une analyse plus précise et complète du texte et des circonstances de l'accord»*.

MÉDECINE

SIDA : LE VIRUS COURT TOUJOURS

Avec 14 000 participants, soit une affluence bien au-delà de ce qu'esperaient les organisateurs, le 12^e Congrès mondial sur le Sida réuni fin juin dernier à Genève sous le thème *«bridging the gap»* (réduire l'écart) s'est montré mobilisateur. En revanche, sur le plan des avancées concernant la lutte contre la maladie, l'heure n'était pas aux satisfecits. Selon le professeur Hirschel, responsable de l'unité sida à l'hôpital de Genève, il s'agissait plutôt d'une rencontre internationale de haut niveau, permettant de *«partager des connaissances et de confronter des expériences»*. Les trithérapies ont été jugées comme un mode de traitement efficace, malgré leurs effets secondaires. Autre constat : les pays pauvres ne font pas tous bloc contre le fléau. Le Sénégal a pris la mesure de la maladie alors que l'Afrique du Sud reste frappée de plein fouet (13% des femmes enceintes sont séropositives). La prévention doit rester la priorité, même si l'Afrique commence à s'attacher au traitement. Autre espoir pour le Tiers Monde annoncé à Genève : un bref

traitement à l'AZT suffirait à éloigner les risques de transmission du virus de la mère à l'enfant. Un premier frein important pour ces pays très féconds. Côté vaccin, la stratégie dite du *«virus vivant atténué»* qui consiste à inoculer un virus privé de ses gènes les plus nocifs, n'a pas fait ses preuves. Il s'agissait pourtant du meilleur espoir à ce jour de la communauté scientifique. Le diagnostic final du Dr Robert Gallo de l'Université de Maryland était pour le moins alarmiste : *«nous ne sommes pas plus avancés qu'en 1984 et nous n'avons aucune garantie que nous aurons un jour un remède»*. D'autres vaccins seront pourtant prochainement testés sur des humains aux États-Unis. La communauté scientifique reste pour le moins sceptique.

150^{aire}

PLACE AUX JEUNES

Vous trouviez les commémorations du 150^{aire} de la Suisse trop poussées, un tantinet nostalgiques ou confidentielles à l'excès. Qu'à cela ne tienne. La grande fête populaire qui aura lieu à Berne les 11, 12 et 13 septembre prochain devant le Palais fédéral (et sera retransmise à la radio et à la TV) devrait enfin donner la parole aux jeunes. La Confédération y a mis les moyens : le budget de cette fête absorbera à elle seule 5 des 24 millions de francs suisses engagés cette année pour célébrer la Suisse moderne. Les discours officiels auront bien sûr leur part, lors de ce cap historique (le 12 septembre, date de l'entrée en vigueur de la constitution de 1848). Mais les jeunes générations prendront vite le relais, sur fond de rollers, de DJ's et de house music. Un *«parc de l'extrême»* sera l'enclos de tous les rouleurs - adeptes du roller online ou du half-pipe - sur des rythmes techno, house ou rock. Puis ce sera le lever de rideau d'un grand spectacle joué sur une scène en forme de croix suisse géante, auquel participeront une centaine d'adolescents venus de tous les cantons. Le spectacle, en cinq tableaux, sera mis en scène par Christian Mattis et reprendra les grandes interrogations politiques du moment : intégration européenne, cohésion intérieure, diversité culturelle... Le premier acte,

intitulé «La couleur des langues», illustrera le rapprochement entre les communautés linguistiques, le dernier, «le bal européen» le thème controversé du pas de deux avec l'Europe. La dernière scène, «de la montée de l'alpage à la street-parade», sur fond de musique folklorique, entre boilles de lait et patineurs, scellera pour 150 nouvelles années l'alliance entre les générations. Toute la Suisse attend l'apothéose, un coup de fouet à une année de commémoration qui a eu ses succès - les expositions au Palais et au Tribunal fédéraux ne désemplissent pas - mais qui n'avait pas su jusqu'à présent faire le lien entre les acquis du passé et un message d'avenir mobilisateur. En marge de cette grande fête pour tous, 150 attractions en tous genres occuperont le centre-ville de Berne. House et Techno sur la Marktgasse, Pop Rock au quartier de la Matte, sur la rive de l'Aar, un deuxième «parc de l'extrême» sur la Waisenhausplatz, classique et projections de film sur écran géant place de la Cathédrale, musique folklorique dans la vieille ville, Jazz sur la Rathausplatz et théâtre autour du pont de Nydegg.

SWISSCOM

J'ACHÈTE

Ils sont partout, les petits hommes bleus. Affichés sur les murs, en double page dans la presse suisse, imprimés sur le courrier personnel adressé aux 3,2 millions de ménages suisses, ils n'ont qu'un mot à la bouche : «l'action bleue». Swisscom a déployé un arsenal médiatique impressionnant, à l'heure où s'engage sa privatisation, une opération sans précédent en Suisse. L'affaire n'est pas gagnée d'avance, la Suisse n'étant pas pour l'instant un pays de petits porteurs. Seuls 6% des Suisses sont actionnaires contre près de 15% en France. Pour Swisscom, l'entreprise de séduction est bien lancée. 25 millions de francs suisses ont été débloqués pour l'ensemble de la campagne d'introduction en bourse. De quoi expliquer dans le détail aux futurs actionnaires la marche à suivre. Deux possibilités sont offertes aux résidents en Suisse pour acquérir des titres. L'offre personnelle d'actions permettra aux investisseurs privés de



L'entreprise de séduction de Swisscom est lancée.

jouir de conditions préférentielles lors de l'émission des actions (garantie d'obtenir des titres et rabais sur le prix d'émission, qui sera communiqué au moment de la souscription, en septembre). Pour pouvoir en bénéficier, il ne fallait pas traîner. Les inscriptions sont closes depuis le 4 septembre. «Ces inscriptions n'engagent à rien», explique Jacques Bettex, porte-parole de Swisscom, c'est une simple manifestation d'intérêt qui permet d'être informé sur l'entrée en Bourse et de recevoir le moment venu, un formulaire de commande personnalisé. Pour les achats, l'offre devrait s'étalonner entre 3 à 5 000 au minimum, 50 à 100 000 francs suisses au maximum». D'après lui, «les premiers retours sont plutôt encourageants mais il est beaucoup trop tôt pour conclure». Pour les non-inscrits, il restera l'offre d'actions générale, sans les avantages cités. La date d'entrée en Bourse n'est pas encore fixée mais devrait intervenir courant octobre.



Bertrand Piccard souhaite renouveler dès l'hiver prochain sa tentative de tour du monde en ballon sans escale. Cette fois, il pourrait décoller de la Méditerranée ou du Japon au lieu du Château d'Oex, pour éviter d'avoir à survoler le territoire chinois sur une grande distance. Le Breitling Orbiter 3 est en cours de construction en Angleterre, mais Piccard est toujours à la recherche d'un coéquipier.

En Bref

Le temps partiel fait tache d'huile

Le travail à temps partiel gagne du terrain en Suisse. En 1997, 28% de la population travaille à temps partiel contre 12% en 1970, 15% en 1980 et 19% en 1990. Ce taux place la Suisse en deuxième position après les Pays-Bas (33%).

Expo .01 : 15 navettes Iris

Moritz Leuenberger a tranché. Quinze navettes Iris (au lieu des 20 prévues à l'origine) seront exploitées sur les trois lacs (Neuchâtel, Morat et Bienne) du site de la prochaine Expo .01, ainsi que sur les canaux de la Broye et de la Thielle. Le catalyseur, un moment envisagé, ne leur sera pas imposé, mais les navettes devront naviguer sous le seuil des 72 décibels et respecter le site protégé de l'île Saint-Pierre et les normes anti-pollution. Les écologistes, qui voulaient purement et simplement éliminer ces «monstres bruyants et polluants», ne déco-lèrent pas.

Les archives d'Einstein disponibles en Suisse

L'EPFZ va recevoir une copie des archives d'Albert Einstein sur microfilms. Les 61 rouleaux seront accessibles dans les collections historico-économiques de l'EPFZ. Selon une disposition testamentaire, l'«Hebrew university» à Jérusalem a hérité des originaux en 1982. L'EPFZ participe financièrement à l'édition de ces archives. Albert Einstein a été professeur de physique théorique à l'EPFZ de 1912 à 1914.

Kloten, 50 ans après

L'aéroport de Kloten a fêté son demi-siècle de bons et loyaux services le 23 août dernier. 250 000 personnes étaient attendues sur le tarmac. Au programme les coulisses des coucous, 50 ans d'histoire de l'aviation et deux hôtes de marque : un Lockheed Constellation de 1948 et un Concorde. Les amoureux de l'aviation ont pu admirer les appareils, entrer dans les cockpits. Une première : un Beluga, le poids lourd des avions de marchandises a atterri à Zürich.